

Allocation doctorale de la région Rhône-Alpes (ADR)

ARC 7 - « Innovations, mobilités, territoires et dynamiques urbaines »

Titre de la thèse	Prospective de la ville et des mobilités urbaines : quels outils pour l'évaluation environnementale ?
Directeur de la thèse	Jean-Pierre Nicolas
Ecole Doctorale	ED 483 Sciences Sociales
Laboratoire	LET – UMT 5593
Etablissement d'inscription	Université Lumière Lyon 2
Co-directrice de la thèse	Natacha Gondran
Ecole Doctorale	ED 488 Science Ingénierie Santé
Laboratoire	PIESO EVS - UMR 5600
Etablissement d'inscription	Ecole Nationale des Mines de Saint Etienne

Définition et objectifs de la thèse

L'objectif du projet est d'apporter une aide à la réflexion des acteurs urbains qui veulent agir sur leur territoire pour diminuer la contribution à l'effet de serre des transports, tout en maîtrisant leurs autres impacts environnementaux. Pour répondre à un tel objectif, il est nécessaire de prendre en compte correctement les impacts environnementaux à venir, liés aux évolutions des technologies et des mobilités urbaines, et de mobiliser des outils issus de disciplines différentes liées aux sciences de l'ingénieur (aspects technologiques et méthodes d'évaluation des impacts environnementaux) et aux sciences humaines et sociales (compréhension des évolutions des mobilités et interactions entre territoire et mobilité). La question de recherche qui en découle est de savoir comment combiner les outils existants pour construire un tel support d'aide à la décision. Pour ce faire, la thèse aura recours à un modèle transport-urbanisme existant et implémenté sur l'aire urbaine de Lyon, permettant de construire des scénarios d'évolution de la forme urbaine et du système de transport auquel sera associé un module d'estimation des impacts environnementaux basé sur la méthodologie de l'analyse en cycle de vie. Pour permettre cette approche transversale, la thèse sera co-encadrée par un chercheur du Laboratoire d'Economie des Transports pour les questions d'aménagement-urbanisme et une enseignante-chercheuse de l'équipe PIESO à l'EMSE pour les questions d'ingénierie de l'environnement. Enfin, un tel projet de thèse permet d'envisager une double valorisation académique, à travers les deux disciplines mobilisées.

Rémunération : 1 711 € bruts par mois

Conditions d'éligibilité

Le candidat ou la candidate doit être titulaire au 18 juin 2015 d'un master 2 et avoir une formation en géographie, en aménagement-urbanisme ou en ingénierie de l'environnement. Il ou elle devra montrer comment son projet s'inscrit dans une démarche croisant SHS et SPI appliquée au domaine des mobilités quotidiennes au sein d'une aire urbaine.

Candidature

Pour le détail scientifique du projet de thèse, contacter Jean-Pierre Nicolas (jean-pierre.nicolas@entpe.fr) et Natacha Gondran (Natacha.GONDRAN@emse.fr)

Pour faire acte de candidature, contacter la directrice de l'Ecole Doctorale 483, Isabelle von Bueltzingsloewen, isabelle.vonb@univ-lyon2.fr

Le calendrier et le dossier de candidature sont à télécharger sur le site : <http://ed483.univ-lyon2.fr/fr/financement/>